

8. La question du multilinguisme au Maghreb

Représentations de la langue et postures d'appropriation

Samia Kassab-Charfi

8.1 Liminaires

La réflexion amorcée ici s'inscrit dans une approche qui considère la littérature francophone maghrébine comme un observatoire particulièrement opératoire pour appréhender les types de représentations en jeu dans les performances linguistiques des actants. Ces derniers peuvent être des substituts fictionnels (personnage, narrateur...) ou des sujets réels (l'écrivain). En l'occurrence, l'intérêt est de déterminer les positionnements psychiques et sociopolitiques que ces performances induisent au niveau de l'attitude face à la langue. Dans le cadre d'un questionnement sur le multilinguisme au Maghreb, nous avons adopté la perspective d'une observation empirique de cet objet d'analyse qu'est le texte littéraire. Espace de déploiement de la dynamique interlangue, il est diversement travaillé par une certaine idée de la langue qu'il faut parler – ou pas –. Nous tenterons de montrer qu'un éclairage capital peut nous être apporté sur la question du multilinguisme par l'actant aux prises avec différentes postures. Surtout, nous dévoilerons comment l'archétype de la diglossie comme clivage fort entre deux langues à statut inégal est mis à mal au profit d'un modèle faisant valoir un emmêlement plus subtil des idiomes en présence dans le texte littéraire, mais aussi dans l'imaginaire linguistique.

8.2 Postures divergentes. De l'insécurité linguistique à l'hospitalité dans la langue

Nous poserons au préalable qu'il existe deux postures majeures relativement à la langue,¹ qui sont exemplifiées par des textes appartenant au patrimoine des littératures francophones du Maghreb, notamment durant la seconde moitié du XX^e siècle. La première posture est celle d'une raideur monolingue ; elle est associée à un idéal linguistique peu réceptif à l'idée du plurilinguisme, à une crispation culturelle de type nationaliste généralement hostile à toute idée d'hétérogénéité culturelle ou d'enchevêtrément des dialectes à l'intérieur de la langue. Cette représentation qui valorise l'homogénéité est indissociable d'une angoisse : celle du jugement d'autrui dans le cas d'une performance linguistique défaillante ou fautive. De fait, une telle crainte est souvent le meilleur indice d'une situation d'insécurité linguistique, concept appartenant au champ de la sociolinguistique et que le sémioticien belge Jean-Marie Klinkenberg a repris à l'Américain William Labov² pour le répercuter sur les littératures francophones :

L'expression d'"insécurité linguistique" désigne le produit psychologique et social d'une distorsion entre la représentation que le locuteur se fait de la norme linguistique et celle qu'il a de ses propres productions. Il y a insécurité dès que le locuteur a, d'une part, une représentation nette des variétés légitimes de la langue (norme évaluative) mais que, d'autre part, il a conscience de ce que ses propres pratiques langagières (norme objective) ne sont pas conformes à cette norme évaluative. (Klinkenberg, *Mutation 20*)³

Dans les littératures francophones, cette insécurité est générée par un bilin-guisme dont la richesse est dénaturée parce qu'elle est dévaluée par la violence diglossique du contexte colonial, ainsi que l'a montré Albert Memmi. Elle a pour symptôme l'hypercorrectisme, c'est-à-dire l'obsession d'une performance scripturale irréprochable. Cette obsession peut être considérée comme la manifestation d'une forme d'aliénation afférente à une conscience tourmentée – coupable mais désirée – de la maîtrise de la langue, comme c'est le cas pour certains écrivains francophones qui veulent écrire aussi bien sinon mieux que les Français. Cette posture consistant à être plus royaliste que le roi se retrouve chez certains écrivains-instituteurs, kabyles en Algérie, comme Mouloud Feraoun, ou judéo-tunisiens comme Ryvel ou même Albert Memmi. Dans son essai *Portrait du colonisé* (1957), il formule avec une grande justesse le rapport douloureux aux langues en contexte colonial, lorsque le refoule-

ment de la langue maternelle s'effectue au profit d'un surinvestissement de la langue du colonisateur :

Dans le conflit linguistique qui habite le colonisé, sa langue maternelle est l'humiliée, l'écrasée. Et ce mépris, objectivement fondé, il finit par le faire sien. De lui-même, il se met à écarter cette langue infirme, à la cacher aux yeux des étrangers, à ne paraître à l'aise que dans la langue du colonisateur. En bref, le bilinguisme colonial n'est ni une diglossie, où coexistent un idiome populaire et une langue de puriste, appartenant tous les deux au même univers affectif, ni une simple richesse polyglotte, qui bénéficie d'un clavier supplémentaire mais relativement neutre ; c'est un drame linguistique. (Memmi, *Portrait* 125)

Dans le champ littéraire algérien, cette captation de la langue de l'autre (le français) a été particulièrement pensée par Kateb Yacine, qui, en 1956, fait paraître *Nedjma*. Ce chef-d'œuvre entré dans les manuels de littérature francophone brosse dans une langue flamboyante le portrait de cette figure féminine emblématique dont les origines sont hybrides et enchevêtrées. On le sait, Kateb Yacine devra, ainsi que tous les écrivains de sa génération, répondre – comme devant un tribunal – de ce choix du français. Il le fera en particulier en brandissant cette langue tel un « butin de guerre » (cité par Mediène 144). On relèvera l'image guerrière, offensive, qui constitue la substance de la riposte de Kateb Yacine. La justification de l'appropriation linguistique s'assimile à un acte de représailles adressé à l'encontre de la France. L'écrivain opère ainsi une mainmise sur le territoire linguistique français semblable à la mainmise du pouvoir colonial français sur le territoire algérien – une violence répondant à une autre violence, en somme. Une vigilance similaire est expérimentée plus tard, dans les années 1980, par Rachid Boudjedra, qui esquive la réalité d'un bilinguisme d'écrivain *favorable* au français (par rapport à l'arabe) en éditant une œuvre en sa double version arabe et française – *Al-tafakkuk* (1982) et *Le Démantèlement* (1982). Ce n'est réellement qu'avec l'accession à la renommée d'Abdelkébir Khatibi au Maroc, dans les années 1970-1980, que cette « réclusion solitaire »⁴ de l'écrivain francophone prend fin. Elle signe également l'avènement d'une porosité interlangue, qui reconnaît que le multilinguisme est inhérent à l'exercice d'une seule et même langue. Khatibi, contemporain de Derrida et de Glissant, lancera ainsi en 1983 ce constat décisif dans *Amour bilingue* : « Que toute langue soit bilingue ! » (208). Nous y reviendrons...

La seconde posture, celle d'une sécurité linguistique, voit se desserrer la crispation monolingue. Elle ouvre la possibilité irruptive du lapsus et

correspond à une forme de contiguïté non diglossique de mots appartenant à des langues différentes, contiguïté d'où découle un vécu non anxiogène de l'hétéroglossie – ce que Renée Balibar appelle « *colinguisme* »⁵, et qui pourrait être incarné par la métaphore du clavier, permettant de passer d'une note à l'autre, d'une touche idiomatique à l'autre. Dans *Mille plateaux*, Gilles Deleuze et Félix Guattari évoquent l'existence de « langues chromatiques, proches d'une notation musicale » (123). Les résonances sémiotiques, extra-verbales, vocales, mélodiques et accentuelles sont alors libérées à la faveur de cette situation de performance linguistique plus sûre. Il n'est pas inutile de préciser ici que le penseur qui a le plus longuement développé cette extension définitoire du concept de multilinguisme est l'écrivain et philosophe martiniquais Édouard Glissant. Partant du texte « *Rhizome* » (1976⁶) de Deleuze et Guattari, Glissant file la métaphore végétale en la transposant à l'identité linguistique pour aboutir à une définition inédite du multilinguisme, délibérément opposée à la diglossie :

Je répète que le multilinguisme ne suppose pas la coexistence des langues ni la connaissance de plusieurs langues mais *la présence des langues du monde dans la pratique de la sienne* ; c'est cela que j'appelle le multilinguisme. (Glissant, *Introduction* 41, nous soulignons)

Dès lors, le concept ne fonde plus une compétence⁷ ou une performance plurilingue quelconque, mais désigne une porosité s'exerçant en termes d'échos multilingues à l'intérieur même d'un parler censé être unifié. Chez Glissant, cette réinterprétation du multilinguisme a une portée politique dans la mesure où elle incarne une contestation de la domination monolingue de la langue française et contrecarre sa prétendue universalité.⁸ Sur le plan esthétique et celui d'une mémoire historique des langues intriquées, la conception de Glissant résonne clairement avec la phrase fameuse que Franz Kafka rapporte à une actrice pragoise dans son *Journal* : « Je parle toutes les langues, mais en yiddish » (Kafka 290). Une formule que l'écrivain marocain contemporain Abdelfattah Kilito reprendra à son compte et ramènera à l'arabe en titre de son essai paru en 2013 : *Je parle toutes les langues, mais en arabe*.

Revenons un instant à l'image du rhizome. Si les postures que nous venons d'exposer témoignent d'une manière divergente de vivre le chahut des langues, l'une en le faisant taire par une suprématie monocorde, l'autre en répercutant la structure rhizomique au moyen d'une philharmonie des langues, il est nécessaire de considérer l'incidence d'une telle pensée du

multilinguisme sur le champ littéraire et culturel. Car le modèle rhizomique n'impacte pas seulement les langues dans leur interaction polyphonique, dans la mesure où une langue charrie aussi une culture, des imaginaires et des intertextes qui vont s'enchevêtrer avec ceux de l'autre langue en contact. L'image verticale – d'ensoucement et de racine unique – évolue ainsi vers une horizontalisation des langues, et à plus forte raison vers une égalisation du rapport entre les langues. Celles-ci sont désormais envisagées dans un rapport équitable, notamment dans un contexte de centre et périphérie (même si ces notions sont fortement problématiques et qu'elles sont à manier avec précaution). En effet, à la faveur de la reconceptualisation glissantienne, le système hiérarchique (vertical) de prévalence fait place à un dispositif plus égalitaire d'interpénétration. Il faut également préciser que, chez Glissant, ce renouvellement conceptuel est en cohérence avec la « pensée du Tremblement » (Glissant, « Paysage » 134),⁹ comme si la configuration et la nature géologique de l'archipel des Caraïbes, avec sa forte subduction, offraient un modèle transposable au plan de l'écriture et de la relation aux langues. Qu'il soit Antillais ou Maghrébin, l'écrivain bilingue est porteur d'au moins deux affiliations linguistiques (créole/français ou arabe/berbère, arabe/français, judéo-arabe/français, etc.) avec lesquelles il doit composer. En ce sens, pratiquer le multilinguisme, ce n'est pas seulement laisser sa langue être traversée par les échos de la langue de l'autre – selon les règles de cette hospitalité de la langue si intelligemment mise au point par Khatibi dans *Amour bilingue*. C'est aussi charrier plusieurs sols linguistiques et culturels avec soi, les transporter et/ou s'y transplanter – opération assez décisive sur le plan sémantique et sur celui de l'imaginaire.

De fait, le multilinguisme comme mise en échec de l'absolutisme linguistique – d'une forme, somme toute, d'extrémisme monolingue – met en déroute ce que le théoricien de la traduction Antoine Berman identifie, comme la « structure ethnocentrique » (16) – et nous pourrions ajouter « logocentrique » – de la société. Dans *Je parle toutes les langues, mais en arabe*, Kilito marche sur les pas de Berman, en pointant ce mot de Goethe : « Chaque littérature finit par s'ennuyer en elle-même, si elle n'est pas régénérée par une participation étrangère » (107). Le besoin de « régénérer », de faire fructifier le capital culturel d'une langue par l'apport hospitalier d'un imaginaire linguistique étranger – qui n'est plus « butin de guerre », mais cet étranger à qui l'on offre asile – est une exigence inhérente à l'exercice même de la traduction. Comme l'explique Berman en effet, la traduction neutralise « cette espèce de narcissisme qui fait que toute société voudrait être un Tout

pur et non mélangé. Dans la traduction il y a quelque chose de la violence du métissage. [...] Toute culture voudrait être suffisante en elle-même ». À ce titre, comment considérer le multilinguisme tel qu'il est perceptible dans certains textes littéraires maghrébins et plus précisément tunisiens ? Plus précisément encore, dans quelle mesure la littérature francophone produite par des auteurs appartenant à des minorités, c'est-à-dire à ce qui serait une périphérie dans la périphérie, peut-elle être exemplaire de ces caisses de résonance multilingues où la langue d'écriture est infiltrée, traversée par une autre ? Pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous rappellerons d'abord des situations historiques où, particulièrement dans le contexte d'une Méditerranée interculturelle, le monolinguisme de surface (de l'autre) s'est trouvé fissuré par des pratiques obliques de tressages, de chevauchements linguistiques.

8.3 Pour une cartographie linguistique équitable du champ littéraire francophone

Dans notre pratique contemporaine et notre postmodernité, nous avons tendance à oublier qu'il y a eu dans l'histoire, des expériences d'intrications linguistiques. Ces performances croisées entrelacent une langue x et une langue y, tandis que, selon le modèle décrit par Carol Myers-Scotton (1993), une langue de culture s'enchâsse dans une langue d'écriture (graphie), qui tient lieu de matrice. On relèvera au passage à quel point cette vision – langue encastrée et langue matrice – est éloignée de la représentation masculine de la langue capturée comme « butin de guerre », le traumatisme linguistique colonial de Kateb Yacine contrastant avec l'archétype féminin de l'image matricielle. Ces pratiques d'intrications linguistiques, attestant que l'on pouvait autrefois jouer à enchevêtrer deux langues, ont correspondu à des stratégies de détournement et de contournement, à des moments de turbulences historiques (persécution des Musulmans par l'Inquisition lors la Reconquista) et lorsque le libre endossement d'une langue ne pouvait pas se faire eu égard à une différence culturelle ou confessionnelle. Nous nous référerons ici simplement à deux exemples : d'une part aux performances des savants juifs de Kairouan au Moyen Âge,¹⁰ qui écrivaient en arabe mais en cursive hébraïque. D'autre part, nous renvoyons à l'*aljamiado* pratiqué par les crypto-musulmans morisques après la Reconquista en Espagne, qui consistait à écrire en langue castillane (ou aragonaise) mais en alphabet arabe...

Qu'en est-il, dès lors, de certaines œuvres littéraires du XX^e siècle qui exemplifient ce rapport d'appareillement des langues ? Selon quelles modalités les littératures francophones au Maghreb sont-elles travaillées par un multilinguisme dont le premier effet est de saper le monolinguisme de surface ? Pour apporter des éléments de réponse, nous avons choisi une autrice dont la langue maternelle affleure à la surface (exolingue) du texte qu'elle compose. Dans *Mémoire illettrée d'une fillette d'Afrique du Nord à l'époque coloniale* (1978), Katia Rubinstein pratique une écriture librement imprégnée du parler des Juifs tunisiens des années 1950 et 1960. Si le premier volet du roman est consacré à des souvenirs d'école en Tunisie et est porté par une extraordinaire jubilation, la seconde partie est davantage marquée par une profonde mélancolie. On y lit les lettres qu'envoie Kadem, la narratrice, après son départ de Tunisie et lors de son exil en France, à un ami tunisien qui se prénomme Moncef. Dans cette section plus 'tenue' et sobre, moins détendue que la première, les échos accentuels du monde judéo-arabe de l'enfance semblent s'être volatilisés. L'écriture semble devenue bien 'française' quand soudain, dans la tristesse de la narration de micro-événements parisiens sans grand intérêt, fait irruption, presque de manière holophrastique,¹¹ un fragment poétique assez stupéfiant :

Le jour de mes quinze ans, l'avant-dernier samedi du mois de décembre ; il devait être une heure et demie ; je sortais du réfectoire, et pour m'égayer je me proposais de remonter le boulevard Saint-Michel jusqu'à la gare du Luxembourg. Il avait beaucoup neigé dans la matinée, aussi la lumière et les bruits avaient-ils un contour que je ne leur connaissais pas.

Je me suis arrêtée devant un étalage de livres d'occasion ; j'en ai feuilleté un¹, au hasard :

ya chab, enti elli taabet min awjaa kawa,
ech quoun elli tadda alik, ma najemchi nati
ism lahal jarima ! miskin enti ! kaddach tit'alam !

Adolescent, qui venez de souffrir des douleurs
cruelles, qui donc a pu commettre sur vous un
crime que je ne sais de quel nom qualifier !
Malheureux que vous êtes ! comme vous devez souffrir !

Émerveillée par ce que je lisais, je ne me rendis pas tout de suite compte de l'étrange phénomène qui se produisait alors, car ce que mes yeux me donnaient à lire en français, mon esprit l'entendait en arabe.¹² (Rubinstein 303)

Cette ingression totalement incongrue d'une version tunisifiée de Lautréamont dans un texte en français et en pleine atmosphère hivernale du Quartier latin désarçonne le lecteur, le confronte au surgissement de la mémoire multilingue irriguant l'imaginaire d'écrivain. Or, cette irruption intempestive a l'avantage d'ordonner le texte littéraire en une configuration égalitaire des langues en présence. Illustrant l'enchevêtrement non hiérarchisé d'imaginaires linguistiques hétérogènes qui caractérise en particulier l'écrivain francophone, cet égalitarisme consacre le soutènement multilingue de l'imaginaire interculturel d'écriture. Le concept de représentation équitable nous semble capital ici. D'une part, il pointe le fait qu'il n'y a pas un imaginaire supérieur à un autre et que tous les imaginaires mobilisés chez l'écrivain bilingue co-opèrent dans un même espace textuel. D'autre part, il participe au traçage d'un multilinguisme marqueur de cette fameuse hybridité si bien définie par Sherry Simon.¹³ *A fortiori*, cet égalitarisme invite enfin aussi à la prise en compte de la « relation paradoxale d'inclusion/exclusion dans un espace social » (Charaudeau et Maingueneau 420) et même à l'identification, à l'intérieur de cet espace social, d'une « localisation parasitaire qui vit de l'impossibilité même de se stabiliser » (Maingueneau, *Le contexte* 28). On comprendra alors dans notre contexte à quel point les expressions artistiques issues des minorités sont concernées par cette « localisation parasitaire ».

Nous ne rentrerons pas ici dans le détail du degré de visibilité accordé au champ judéo-tunisien depuis la révolution du 14 janvier 2011 en Tunisie, notamment sous l'impulsion de la création d'associations de défense des minorités (noire, berbère, juive, etc.). Hormis quelques analyses ponctuelles, présentées dans des études plus générales sur la littérature judéo-maghrebine,¹⁴ le roman de Katia Rubinstein n'a quasiment pas été abordé. C'est pourtant un exemple unique dans sa force de suggestion multilingue, et par l'audace de l'insurrection hétérolingue¹⁵ qui y est accomplie. Certes, on pourra dégager cette composante hybride dans des textes célèbres antérieurs, tels que *La Statue de Sel* (1953) d'Albert Memmi. Mais à la différence de ce qui se passe chez Rubinstein, l'enchevêtrement ne modifie pas chez Memmi les modalités de coprésence des langues, il a une portée exclusivement identitaire, qui fait dire à son personnage – son double, en quelque sorte – dans le roman :

Descendrais-je d'une tribu berbère que les Berbères ne me reconnaîtraient pas, car je suis juif et non musulman, citadin et non montagnard ; porterais-je le nom exact du peintre que les Italiens ne m'accueilleraient pas, car je suis africain et non européen Toujours je me retrouverai Alexandre Mordekhaï, Alexandre Benillouche, indigène dans un pays de colonisation, juif dans un univers antisémite, Africain dans un monde où triomphe l'Europe. (Memmi, Statue 109-110)

Dans *Mémoire illettrée d'une fillette d'Afrique du Nord à l'époque coloniale*, l'hybridité ne siège pas hors de la langue, dans un événement du récit ou une posture de personnage. Elle est dans la langue. Elle l'impacte directement : la référence culturelle française est frappée du sceau dialectal tunisien, attestant ainsi de la présence prégnante d'un imaginaire littéraire français dans le patrimoine culturel de cette Juive tunisienne. La citation de cette référence a subi une transformation importante : elle a été soumise, dans l'esprit de la narratrice, à une traduction automatique en dialectal. La singularité intégrative de cet extrait se voit en sorte dédoublée : on assiste conjointement à l'étrangéification de Lautréamont (traduit pour la première fois de l'histoire en tunisien) et de la langue elle-même, puisque le dialecte tunisien est lui-même artisanalement translittéré par l'écrivaine... Si l'on prend en considération les composantes accentuelles judéo-arabes de cette traduction, un tel processus d'artisanat multilingue rend exemplaire l'enchevêtrement complexe qui caractérise la condition interculturelle. Il nous semble également que ce processus peut être interprété comme une stratégie défensive de Kadem, l'épistolière et *alter ego* de l'écrivaine, en réaction à la dévitalisation de la langue arabe, à ce « *troumatisme* » (El-Khattabi 198) de la langue perdue et de l'acculturation à venir dans l'exil. C'est ainsi que, désormais dans un hors-sol tunisien, le personnage de la narratrice cannibalise Lautréamont, se l'approprie en l'arabisant et, ce faisant, se le rend plus familier. La phrase de Kafka réadaptée par Kilito s'appliquerait merveilleusement ici à Katia Rubinstein : « Je parle le français, mais en arabe »... Dès lors elle crée à l'intérieur même de l'espace littéraire un espace autre où elle change les lettres, ce qui autorise à comprendre autrement le titre de l'œuvre, *Mémoire illettrée* (nous soulignons). En effet, cette mémoire renvoie métonymiquement au paradoxe d'une littérature 'illettrée', formule anagrammatique qui pulvérise le cliché d'une littérature trop intellectualisée,¹⁶ ossifiée dans le statut d'écrit, éloignée du substrat natal oral. Ici, les lettres s'enchevêtrent dans une belle polyphonie et polysémie – lettres de l'alphabet mais aussi lettres de la culture et lettres missives perdues en route.

En ce sens, ce texte est une leçon de lecture : il enjoint au lecteur d'enrayer ses automatismes d'accoutumance, de se faire lui-même... lecteur illettré. Pour sa part, la narratrice il-lettre le texte original de Lautréamont, dans le sens où elle en modifie la littéralité et la littérarité originelles pour le redéployer, linguistiquement et culturellement, en tunisien, dans sa langue maternelle. L'adjectif illettrée participe à contester l'idée même d'un savoir institué, ouvrant par ce brouillage une brèche où peut s'engouffrer l'espace insurrectionnel du dialecte – langue non littéraire – dans sa dimension orale et intonative. Par ce processus de résistance, l'écrivaine décompense la perte en tirant vers elle, vers son histoire personnelle, le texte de la mémoire collective française. Surtout, elle réalise inconsciemment ce qui est au cœur des enjeux du multilinguisme,¹⁷ à savoir un prodigieux décentrement hors du simple monolinguisme, produisant ce que Guy Dugas décrit comme « une mémoire de la langue créant à la mémoire sa propre langue » (145). Or, si cette circulation entre les langues peut s'effectuer dans le texte résilient de Katia Rubinstein, c'est bien parce que c'est un corpus où l'autosurveillance relative à la correction du parler – à la bonne tenue strictement monolingue – se relâche, où la crispation se desserre. Sur le plan littéraire se produit alors ce qu'Antoine Berman évoque dans le chapitre « Analytique de la traduction » à propos du double geste du traducteur : « forcer sa langue à se lever d'étrangeté, forcer l'autre langue à se dé-porter dans sa langue maternelle » (18).

Dans cette intrication qui simultanément délocalise la culture française et majore cette localité paradoxale de la langue qu'est le dialectal, un dispositif synesthésique de transculturalité semble mis en place à la faveur de la traduction automatique, si bien que l'on peut se demander si l'on ne se trouve pas ici face au processus de créolisation glissant :

[...] la créolisation, je le répète, intervient quand il y a deux ou plusieurs aires linguistiques hétérogènes qui sont mises en contact avec un résultat qui est imprévisible. (Glissant, Introduction 55)

Ainsi, la localité paradoxale que constituent les minorités du patrimoine littéraire se trouve-t-elle ici mise en abyme par le paradoxe linguistique qui s'installe dans l'écriture, produisant un effet de créolisation affectant directement la représentation du monolinguisme et le mode de lecture. L'analyse de discours nous rappelle que l'énonciateur « nourrit sa création du caractère radicalement problématique de sa propre appartenance [...] à la société » (Maingueneau, *Le discours* 85). Chez Katia Rubinstein, la problématisation de cette appartenance emprunte la voie d'un retournement, pour ne pas dire

d'un retour : celui de la petite langue de l'enfance, que la langue acrolectale – langue de prestige culturel – qu'est le français n'a pas évincé. Inconsciemment, l'écrivaine suggère un renversement des rapports de force, le dialectal saisissant l'œuvre de Lautréamont pour la bousculer et en altérer l'éventuel essentialisme culturel. Assurément, cette démarche s'apparente à un processus de démystification de l'idée transcendante que se fait le locuteur de la langue d'écriture puisque, comme le signale J.-M. Klinkenberg :

Dans la conception essentialiste de la langue, c'est cette dernière qui exprimerait par elle-même ses propres valeurs, esthétiques autant qu'éthiques. C'est d'ailleurs à cette *souveraineté* de l'une ou de l'autre langue que sont confrontés les auteurs, les poétiques se construisant en fonction du rapport à cette *souveraineté*. (19, nous soulignons)

Rappelons qu'au Maghreb c'est Abdelkébir Khatibi, qui a le mieux pensé cette question du multilinguisme équitable, que ce soit dans son récit *Amour bilingue* ou dans son essai *Maghreb pluriel* (1983). La leçon de bilinguisme de Khatibi (notamment dans l'exergue d'*Amour bilingue*) est que le sens en littérature maghrébine francophone advient par la restitution des associations manifestes ou encore indistinctes – en particulier paronymiques – entre les langues, en laissant place au 'reflux' du 'corpus maternel'¹⁸ dans l'écriture en français. Cette conception, on le sait, est articulée à une représentation à portée historique et sociopolitique : elle ne peut être détachée de son contexte ni considérée isolément de postures apparentées qui s'en distancient ou au contraire la corroborent.

8.4 Représentations de la langue comme métonymie de l'identité

La première représentation dont nous traiterons ici afin d'élargir la perspective de cette réflexion, est celle qui revendique un monolinguisme métonymique d'une identité clairement définie, unilatérale et fonctionnant comme marqueur d'appartenance à une nation. Ainsi, à un pays correspondrait une langue – ce qui, au Maghreb, ne concorde déjà pas avec la réalité historique. Et, en paraphrasant Derrida, on pourrait assurer sans goût du paradoxe que l'arabe y est une « prothèse d'origine » (1996). C'est ainsi qu'Abdelkébir Khatibi suggère ironiquement que, le plurilinguisme étant un fait historique séculaire au Maghreb, on peut s'étonner qu'un monolinguisme (monarchique !) continue obstinément de tenir son rang politique :

Mauvaise plaisanterie : nous, les Maghrébins, nous avons mis quatorze siècles pour apprendre la langue arabe (à peu près), plus d'un siècle pour apprendre le français (à peu près) ; et depuis des temps immémoriaux, nous n'avons pas su écrire le berbère.

C'est dire que le bilinguisme et le plurilinguisme ne sont pas, dans ces régions, des faits récents. Le paysage linguistique maghrébin est encore plurilingue : diglossie (entre l'arabe et le dialectal), le berbère, le français, l'espagnol au nord et au sud du Maroc. (Maghreb 179)

Ces représentations de la langue, soulignons-le, sont transposables dans des petits scénarios : concevoir les langues comme ennemis (rapport conflictuel diglossique), comme séparées (schizophoniques, selon l'expression de l'écrivain haïtien Frankétienne), ou en situation de mélange et d'interaction. Aussi la langue fonctionne-t-elle ici à plein régime comme une métonymie de l'identité. Plus le sujet est en position de porte-à-faux, dans l'exil, par exemple, ou encore en raison de la double appartenance pour les émigrés – déportance, dirait Mireille Rosello (1993), plus l'attitude face à la langue semble marquée par une « surconscience linguistique » (Gauvin 2004 ; p. 256). Dès lors, tout se passe comme si, allant vers une autre langue, on risquait de dériver vers une autre identité. C'est aussi bien évidemment le cas pour les littératures de langues mineures – dont Kafka¹⁹ est exemplaire – mais particulièrement pour les littératures francophones, on rappellera que l'origine de cet inconfort postural est la dénivellation existant entre langue, identité (race/ethnie/religion) et nation. Leur corrélation bancale oblige l'écrivain à forger des traverses, à imaginer des embranchements qui lui permettent de construire une poétique malgré ces accidents de terrain linguistique. En l'occurrence, la question se pose et se pense malheureusement en termes d'hypothèque du lien entre langue et identité dans un isolat identitaire endurci, renvoyant une fois de plus à « la structure ethnocentrique de toute culture » évoquée par Antoine Berman (16). Perception à laquelle fait écho la conviction exprimée par l'écrivaine tunisienne Fawzia Zouari, selon laquelle « le français » lui « est, personnellement, une sortie hors du narcissisme communautaire » (113).

Le deuxième type de représentation serait celui d'un monolinguisme spécifique, vécu – pour reprendre le titre de Berman – comme 'épreuve de l'étranger', dans la mesure où il prend appui sur le positionnement linguistique des minorités en contexte colonial, sur la raison historique de leur choix expressif. Assurément ce choix reflète leur 'épreuve de l'étrangeté'

interne, comme c'est le cas pour la minorité juive dans les pays à majorité musulmane, sous domination coloniale. En effet, dans les communautés minoritaires, qui sont confrontées à un plurilinguisme anxiogène parce que frappé d'un fort coefficient d'hétérogénéité (parler à la fois la langue de la synagogue, du marché et de l'école²⁰), le problème peut prendre des proportions dramatiques, décisives quant à l'autocensure qui s'opère, peu à peu, dans la poétique d'un écrivain, en l'occurrence ici dans celle de Jacques Derrida. Dans les pages 92-93 du *Monolinguisme de l'autre*, Derrida dresse un état des lieux problématique du rapport à la langue et à la culture dans la communauté judéo-algérienne à laquelle il appartient, qu'il décrit comme une « communauté désintégrée, tranchée ou retranchée » (Monolinguisme 92). Le philosophe revient de fait sur les circonstances de son appropriation inappropriée de la langue française et sur l'exil linguistique interne consécutif, qui l'amène à faire un double constat paradoxal : « Je n'ai qu'une langue et ce n'est pas la mienne » (Monolinguisme 47), disant à la fois la possession et la dépossession. Derrida est ainsi conscient que son attachement névrotique au français – qui fonde son intolérance pour toute accentuation fautive dans la performance du français et donc son insécurité linguistique – est dû à son impossibilité d'habiter quelque autre langue que ce soit. En atteste le titre complet de son essai – *Le monolinguisme de l'autre ou la prothèse d'origine* –, qui exprime notamment la frustration de ne pas maîtriser ni donc habiter les autres langues de sa vie, puisqu'il se dit « privé de toute langue [...] – ni l'arabe, ni le berbère, ni l'hébreu, ni aucune des langues qu'auraient parlées des ancêtres » (117). Cette posture de dépossédé, de déshérité de la manne plurilingue du Maghreb ancien, de « monolinguie [...] aphasique » (Monolinguisme 117) comme il se définit lui-même, induit par réaction cette affirmation figurant dans l'ouvrage posthume regroupant les *Entretiens* (2005) réalisés par Jean Birnbaum : « Une langue, ça n'appartient pas ». Il rejoint ici l'attitude d'Hannah Arendt lorsqu'elle dénaturalise le rapport à la langue allemande depuis son exil américain : « Elle a toujours gardé cet attachement indéfectible et cette familiarité absolue » (Derrida, *Monolinguisme* 101, note *).

Enfin, la troisième manière de représenter le rapport à la langue pourrait être illustrée par l'appropriation féminine que réalise Fawzia Zouari. Nous ne sommes plus tout à fait ici dans la sphère générale des locuteurs nationaux. Zouari est une écrivaine transnationale, vivant entre France et Tunisie – ni dans cette localité paradoxale qu'est la minorité. Nous sommes face à une « voix différente »²¹, celle d'une composante spécifique : les écrivaines. Dans le numéro de la revue *Expressions maghrébines* consacré en 2015 à « Mascunin

Féminin. *Sexte et révolutions* », l'une des questions abordées était celle-ci : existe-t-il une représentation générée de l'appropriation de la langue ? L'analyse très originale de la langue ambiguë de la mère qui y est effectuée par Fawzia Zouari peut déjà nous apporter quelques éclairages. C'est ainsi qu'elle s'interroge : « Suis-je sûre que la langue arabe est la 'langue maternelle' ? Se pourrait-il que les femmes usent des langues de la même façon que les hommes ? Et, enfin, *se pourrait-il que les femmes 'comprennent' toutes les langues ?* » (110, nous soulignons). Au-delà même de ce questionnement très pertinent sur une aptitude féminine spécifique relative à l'intelligibilité des langues, il convient de souligner la manière dont l'écrivaine tunisienne esquisse une représentation 'démilitarisée' de la langue :

J'ai rarement entendu les romancières francophones parler d'une 'conquête' de la langue française pour en expliquer l'usage. Encore moins de 'rapt', ou de 'tribut de guerre'. Je les ai rarement entendues recourir à une terminologie guerrière. (Zouari 112)

Cette déflexion pacifiée du geste appropriatif a ici pour corollaire un renversement du point de vue du rapport au français. Alors que pour les écrivains issus d'une minorité (tel Derrida), le mouvement vers la langue non choisie – car imposée par la colonisation – est un mouvement d'é-migration hors du territoire ancestral, pour Zouari, c'est au contraire la langue française qui est reçue en im-migrée dans la culture d'origine de l'écrivaine, comme dans une matrice accueillante :

Choisir le français n'est pas pour moi une revanche du colonisé. C'est moi qui offre à cette langue un lieu d'accueil et une immunité, une adoption [...] et non le contraire. (112)

Plus encore, Zouari relie cette vision des choses à une souveraineté du choix féminin, souveraineté équivalente à la légitimation de l'enfant par la mère :

Exit donc la terminologie de revanche et de razzia... Il revient aux femmes de libérer les langues des conflits qui leur collent aux mots, des soupçons de l'Histoire qui pèsent sur elles. En pratiquant la langue étrangère, elles enclenchent un processus de légitimation de cette langue comme toute mère peut légitimer son enfant quel qu'en soit le père. (112)

Si bien qu'à la métaphore traditionnelle de la langue violée, violentée, malmenée (topiques d'analogie sexuelle que l'on retrouve en particulier dans les littératures de la Caraïbe), Fawzia Zouari substitue un paradigme maternel,

qui est simultanément dissocié d'une quelconque idée d'instinct tout comme du registre sexuel, en dépit de ce que peut laisser entendre la phrase « en elle vient la langue » dans la citation qui suit. La mention même du pluriel « les langues » suggère un écho khatibien, fondant là encore l'hospitalité linguistique en valeur littéraire. L'image de la langue « maternée » offre au détour l'opportunité de reformuler la notion même de « langue maternelle » :

Si le mot 'langue maternelle' acquiert en la circonstance un sens, c'est pour dire que les femmes peuvent 'materner' une langue, en faire leur propre enfant. Alors que l'homme est dans un mouvement d'incursion, la femme ramène vers elle. En elle vient la langue, les langues, et avec les langues, d'autres ancêtres. [...] Langue d'une autre mère, le français ? Pas du tout. C'est la langue faite nôtre. *C'est la 'langue maternelle' dans le sens 'décidée par les mères que nous sommes comme pouvant nous dire sans nous trahir'*. (Zouari 112-113, nous soulignons)

8.5 Conclusion

La question du multilinguisme et des intrications, non seulement des langues mais des différents rapports aux langues, ne saurait constituer au Maghreb une question consensuelle. Cette problématique déconcertante, dérangeante, participe au contraire d'un dissensus. Si recentrement il y a autour d'une langue unique, c'est assurément dans une optique d'unification nationale faisant table rase de l'histoire plurilingue du lieu. Or, nous savons que le nationalisme artistique est depuis longtemps obsolète. Notre choix d'aborder un texte appartenant à la littérature des minorités a permis ici de faire d'abord valoir la nécessité épistémologique de déterritorialiser cette problématique, en expérimentant sa pertinence hors du patrimoine majoritaire et dans un contexte de frottement bilingue. L'extrait de Katia Rubinstein, où s'enchevêtrent la langue française et l'accent translittéré du dialecte natif, l'incarne parfaitement, comme si, en matière de langues, l'auteure payait une dette symbolique coextensive à ses deux appartennances. C'est la leçon même des littératures de cette région du monde, dont le corpus « dedans dehors » (Kassab-Charfi et Khedher 307) des localités paradoxales que constituent les écrivains des minorités, ces « naufragés du natal » selon la belle expression du psychanalyste tunisien Fethi Benslama (53), témoigne du fait que l'adoption d'un nouvel habitat langagier s'accompagne d'une réinitialisation des

codes d'équivalence entre identité et langue. Certes, dans ces littératures francophones le nouvel habitat n'est pas ajusté à l'architecture de la langue nationale d'origine. Mais il va toutefois participer à la projection d'une autre nation, où la résonance multilingue a droit de cité – une trans-nation²² : terme motivé ne serait-ce que par le caractère transnational et transculturel des intertextes en partage.

Bibliographie

Balibar, Renée. *L'Institution du français : Essai sur le colinguisme des carolingiens à la république*. Paris : PUF, 1985.

Ben Jelloun, Tahar. *La Réclusion solitaire*. Paris : Denoël, 1976.

Benslama, Fethi. « Les naufragés du natal ». *Le pays natal*. Ed. Leïla Sebbar. Tunis : Elyzad, 2013. 18-24.

Berman, Antoine. *L'Épreuve de l'étranger : Culture et traduction dans l'Allemagne romantique*. Paris : Gallimard, 1984.

Boudjedra, Rachid. *Al-tafakkuk*. Alger : Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 1982.

—. *Le Démantèlement*. Paris : Denoël, 1982.

Charaudeau, Patrick et Dominique Maingueneau. *Dictionnaire d'Analyse du discours*. Paris : Seuil, 2002.

Deleuze, Gilles et Félix Guattari. *Mille Plateaux*. Paris : Éditions de Minuit, 1980.

Derrida, Jacques. *Apprendre à vivre enfin : Entretiens avec Jean Birnbaum*. Paris : Éditions Galilée, 2005.

—. *Le Monolinguisme de l'autre ou La Prothèse d'origine*. Paris : Galilée, 1996.

Dugas, Guy et Sonia Zlitni-Fitouri, eds. *Nouvelles expressions judéo-maghrébines [numéro spécial]*. Expressions Maghrébines 13.2 (2014).

El-Khattabi, Saloua. *Exils, langues et générations : psychopathologie des inventions subjectives : Pour une clinique du lien social contemporain*. Thèse de doctorat, université Rennes 2, 2012. Web. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00674126/document>.

Francard, Michel, Geneviève Geron, et Régine Wilmet. *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. 2 vols. Louvain-la-Neuve : Institut de Linguistique. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 19.3-4 ; 20.1-2 (1993-1994).

Frankétienne, *Les Métamorphoses de l'oiseau schizophone*, 8 vols. La Roque d'Anthéron : Éditions Vents d'ailleurs, 2004-2014.

Gauvin, Lise. *La Fabrique de la langue : De François Rabelais à Réjean Ducharme*. Paris : Seuil, 2004.

Gilligan, Carol. *In a Different Voice : Psychological Theory and Women's Development*. Cambridge, MA : Harvard University Press, 1982.

Glissant, Édouard. *Introduction à une poétique du divers*. Paris : Gallimard, 1996.

__. « Paysage ». *Rêver le monde, écrire le monde : théorie et narrations d'Édouard Glissant*. Eds. Carminella Biondi et Elena Pessini. Bologne : CLUEB, 2004. 133-134.

__. « Traduire, Relire, Relier », *Onzièmes assises de la traduction littéraire : Arles 1994*. Ed. Association des Traducteurs Littéraires de France. Arles : Atlas Actes Sud, 1995. 25-30.

Grutman, Rainier. *Des langues qui résonnent : L'Hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois*. Montréal : Fides Editions, 1997.

Kafka, Franz. *Journal de l'année 1912. Récits, romans, journaux*. Trad. Marthe Robert. Paris : Le Livre de Poche, 2000.

Kassab-Charfi, Samia, ed. *Altérité et mutations dans la langue. Pour une stylistique des littératures francophones*. Louvain-la-Neuve : Éditions Academia-Bruylant, 2010.

Kassab-Charfi, Samia et François Rastier. *Mille langues et une œuvre*. Paris : Éditions des Archives contemporaines, 2016.

Kassab-Charfi, Samia et Adel Khedher. *Un siècle de littérature en Tunisie (1900-2017)*. Paris : Honoré Champion, 2019.

Khatibi, Abdelkébir. *Amour Bilingue*. Montpellier : Fata Morgana, 1983.

__. *Maghreb pluriel*. Paris : Denoël, 1983.

Kilito, Abdelfattah. *Je parle toutes les langues, mais en arabe*. Arles : Actes Sud, 2013.

Klinkenberg, Jean-Marie. « Insécurité linguistique et production littéraire. Le problème de la langue d'écriture dans les lettres francophones ». *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Eds. Francard, Michel, Geneviève Geron, et Régine Wilmet. Louvain-la-Neuve : Institut de Linguistique. Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 19.3-4 (1993) : 71-80.

__. « La mutation des normes sociales et langagières. Conditions de production des littératures périphériques ». *Altérité et mutations dans la langue. Pour une stylistique des littératures francophones*. Ed. Samia Kassab-Charfi. Louvain-la-Neuve : Éditions Academia-Bruylant, 2010. 17-28.

Labov, William. *Sociolinguistique*. Trad. Alain Kihm. Paris : Minuit, 1976.

Labov, William : *The Social Stratification of English in New York City Department Stores*. Washington DC : Center for Applied Linguistics, 1966.

Lüdi, Georges. « Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue ». *Revue française de Linguistique appliquée* 9.2 (2004) : 125-135.

Maczka, Ewa. « Mémoire retrouvée pour histoire oubliée. L'expression littéraire des Juifs originaires d'Afrique du Nord dans le contexte postcolonial ». *Mouvements HS* 1 (2011) : 45-54.

Maingueneau, Dominique. *Le contexte de l'œuvre littéraire*. Paris : Dunod, 1993.

Maingueneau, Dominique. *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin, 2004.

Mediene, Benamar. *Kateb Yacine, le cœur entre les dents*. Paris : Robert Laffont, 2006.

Memmi, Albert. *La Statue de sel*. 2002ed. Paris : Gallimard, 1953.

—. *Portrait du colonisé précédé du Portrait du colonisateur*. 2006 ed. Paris : Gallimard, 1957.

Myers-Scotton, Carol. *Duelling languages : Grammatical structure in Codeswitching*. Oxford : Clarendon Press, 1993.

Rastier, François. *Exterminations et littérature. Les Témoignages inconcevables*. Paris : PUF, 2019.

Rivarol, Antoine de. *Discours sur l'universalité de la langue française*. Paris : Bailly & Dessenne, 1784.

Robin, Régine. « Écrire français avec un accent ». *La Langue française n'est pas la langue française*. Fabula LHT 12 (mai 2014). Web. <https://www.fabula.org/lht/12/robin.html>.

Rosello, Mireille. « The 'Beur Nation' : Toward a Theory of 'Departenance' ». *Research in African Literatures*, 14.3 (1993) : 13-24.

Rubinstein, Katia. *Mémoire illettrée d'une fillette d'Afrique du Nord à l'époque coloniale*. Paris : Stock 2, 1978.

Suchet, Myriam. *L'imaginaire hétérolingue. Ce que nous apprennent les textes à la croisée des langues*. Paris : Classiques Garnier, 2014.

Tamalet-Talbayev, Edwige. *Transnational Maghreb. Francophone Literature across the Mediterranean*. New York : Fordham University Press, 2017.

Tartakowsky, Ewa. « Stratégies stylistiques chez les auteurs d'origine judéo-maghrebine en France ». *COntextes* 18 (2016). Web. <https://journals.ope.nedition.org/contextes/6252>.

Zouari, Faouzia. « Entre fille et mère, la langue étrangère ». *Expressions maghrébines* 14.2 (2015) : 109-115.

Notes

- 1 Nous sommes bien conscients que ce terme est très général et qu'il réfère à un système abstrait qui ne saurait occulter les hétérogénéités inhérentes à la pratique de la langue, ce que Pierre Encrevé désigne comme la « variation inhérente » : « la *variation inhérente*, c'est l'hétérogénéité installée au cœur de tout dialecte propre, de tout système linguistique » (Suchet 114-115, souligné par nous).
- 2 Labov a initié ces observations au début des années 1960 à partir d'un constat de prononciation spécifique du /r/ dans les magasins new-yorkais (thèse de doctorat, 1966, publiée en 1997).
- 3 Voir également sur ce sujet Klinkenberg (1993).
- 4 Voir Ben Jelloun (1976).
- 5 Voir Balibar (1993).
- 6 Paru en 1976, « Rhizome » a été repris dans *Mille plateaux* en 1980.
- 7 Les travaux de Georges Lüdi (2004) sont, dans cette optique, essentiels.
- 8 Pour cette idée, on renverra à Rivarol (1784).
- 9 « La pensée du Tremblement surgit de partout, musiques et formes suggérées par les peuples. Elle nous préserve des pensées de système et des systèmes de pensée. Elle ne suppose pas la peur ou l'irrésolu, elle s'étend infiniment comme un oiseau innumérable, les ailes semées du sel noir de la terre. Elle nous unit dans l'absolue diversité, en un tourbillon de rencontres. » (Glissant, « Paysage » 134). Ce texte contient des passages d'Édouard Glissant, *Introduction à une Poétique du Divers*, 1996.
- 10 Nous renvoyons pour cette question historique à l'ouvrage récemment paru de Kassab-Charfi & Adel Khedher (2019), en particulier à l'introduction, où sont passés en revue les savants juifs kairouanais des IX^e et X^e siècles, qui écrivaient en arabe dans une cursive hébraïque.
- 11 Définition de holophrase : « Mot multisyllabique, mais dont les éléments ne sont pas eux-mêmes des mots ou racines de mots utilisés par ailleurs, qui équivaut à toute une phrase », sur le portail lexical du Centre national de ressources textuelles et lexicales (CNRTL), <http://www.cnrtl.fr/definition/holophrase>.
- 12 Katia Rubinstein insère en note (1) la référence de l'ouvrage qu'elle cite comme suit : « Lautréamont : *Les Chants de Maldoror* ».
- 13 Pour Sherry Simon, le texte hybride est « un texte qui interroge les imaginaires de l'appartenance, en faisant état [...] d'interférences de diverses sortes. [...] Le texte hybride est donc un texte qui manifeste des 'effets

de traduction' par un vocabulaire disparate, une syntaxe inhabituelle [...] des interférences linguistiques ou culturelles ». Citée par Régine Robin dans l'article « Écrire français avec un accent », *Fabula-LhT*, n° 12, « La Langue française n'est pas la langue française », mai 2014, <http://www.fabula.org/lht/12/robin.html>.

- 14 Voir les travaux de Guy Dugas qui, en France, est celui qui a le plus contribué à faire connaître ce versant mineur des littératures maghrébines, puis deux études relativement récentes d'Ewa Maczka (2011) et d'Ewa Tartakowsky (2016).
- 15 Concernant l'hétérolinguisme, voir Grutman (1997) et Suchet (2014).
- 16 Dans *Exterminations et littérature. Les Témoignages inconcevables* (2019), François Rastier analyse brillamment la sobre poétique du témoignage dans l'œuvre de Primo Levi. Il pointe ce qui la sépare des littératures narcissiques drapées dans un hermétisme grandiloquent, dont l'intellectualisme constitue à la fois un manquement éthique à la vérité historique, celle des faits, et une stylisation obsolète tournant à vide et propice à la banalisation du mal.
- 17 Voir Samia Kassab-Charfi et François Rastier, *Mille langues et une œuvre*, 2016.
- 18 Khatibi, analysant le roman *Talismano* d'Abdelwahab Meddeb, évoque ce « reflux » : « Refoulé, ce parler [le langage maternel] reflué en s'éparpillant dans la texture du livre » (*Maghreb* 199).
- 19 Kafka est exemplaire, dans la mesure où sa langue – majeure – d'écriture, l'allemand, est imprégnée de tchèque et de yiddish.
- 20 Voir Derrida (1996).
- 21 Voir Gilligan (1982).
- 22 Voir Tamalet-Talbayev (2017).